

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 15

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tal en présence du comité, de plusieurs souscripteurs et d'un nombre considérable d'assistants.

On avait préalablement placé, dans une niche pratiquée à cet effet dans le piédestal, une boîte en fer renfermant la copie des interrogatoires subis par le major et quelques autres objets de notre époque. L. M.

Saison d'opéra.

Encouragé par le résultat obtenu l'année dernière, le comité du théâtre s'est chargé — avec le bienveillant appui financier d'habitues et d'amis — de la saison du printemps 1898, qui sera plus spécialement consacrée à l'opérette. En se restreignant pour cette saison à l'un des genres, alors que l'année dernière nous avions deux troupes, le comité du théâtre n'a l'intention ni de diminuer notre scène, ni de condamner les Lausannois à l'opérette à perpétuité; son but serait — l'expérience dira s'il a réussi — de faire, si possible, très bien, et de ne pas se contenter de demi-satisfactions. Si, en concentrant les efforts sur un point, on peut atteindre cette fois-ci un niveau vraiment satisfaisant, ce sera un encouragement pour aborder ensuite des difficultés plus grandes et pour exposer des frais encore plus considérables.

Les représentations auront lieu les mardi, vendredi et dimanche de chaque semaine, du 15 avril à fin mai.

L'autre jour, nous avons entretenu nos lecteurs des divers emplois des artistes dramatiques. A l'occasion des prochains débuts de notre troupe lyrique, nous pensons intéresser nos lecteurs en consacrant quelques lignes aux emplois dans l'opéra, l'opéra comique et l'opérette.

Emplois des artistes lyriques.

L'emploi de *premier ténor* dans le grand opéra prend la qualification de *fort ténor*; les *seconds ténors* ou *ténors légers* de grand opéra, sont des rôles de moindre importance. Le ténor léger est généralement premier ténor d'opéra-comique, et le second ténor d'opéra-comique premier ténor d'opérette.

Le *baryton* est, dans tous les genres, un emploi des plus importants; la voix de baryton tient le milieu entre le ténor et la basse.

La *basse* donne son nom à deux emplois du répertoire lyrique: la *basse chantante* et la seconde basse ou *basse-bouffe*.

Dans l'ancien opéra-comique, l'action se passait très souvent dans un village, et l'on mettait presque toujours en scène un vieux bailli, sot, laid et ridicule. Ces rôles formaient un emploi, les *baillis*, qui, en réalité, rentre dans celui des *Laruettes*.

Larquette, qui a donné son nom aux comiques d'opérettes, était un comédien excellent et un compositeur de talent de la seconde moitié du dix-huitième siècle. Au début de sa carrière artistique, il joua les amoureux; mais son manque de voix et l'air vieux de sa figure l'empêchèrent de réussir. Il eut le bon esprit de comprendre ses défauts et les fit tourner à son avantage en prenant les rôles de tuteurs, de pères, de baillis ridicules, où il se fit une grande réputation d'acteur... sans voix.

L'emploi du *trial* tire aussi son nom d'un artiste, Antoine Trial, qui faisait partie de la troupe lyrique de la Comédie-Italienne en 1764. Trial n'avait pas de voix, mais il était un comédien plein de finesse. Les trials sont des ténors comiques, exigeant plus de talent scénique que de voix.

L'emploi de *première chanteuse* se subdivise en plusieurs branches; il y a non seulement les premières chanteuses de grand opéra et les premières chanteuses d'opéra-comique, mais, dans l'opéra même, on distingue les *chanteuses dramatiques*, auxquelles on donne aussi le nom de *Falcons*, parce que plusieurs rôles de cet emploi ont été créés par Mlle Falcon, et les chanteuses légères de grand opéra, qui sont des rôles à vocalises et de bravoure. Les premières chanteuses sont des *soprani*. Il y a aussi les *contraltos* de grand opéra;

la voix de contralto est pour les femmes ce que celle de basse est pour les hommes; son étendue est la même, une octave plus haut.

Dans l'opéra comique, l'emploi des *dugazons* est un des plus importants et des plus agréables. Mme Dugazon, une admirable chanteuse de la Comédie-Italienne, a donné son nom à cet emploi, qui comprend des rôles parfois secondaires au point de vue du chant, mais qui ont souvent plus d'importance au point de vue scénique que ceux des chanteuses légères. Les dugazons sont des mezzo-soprani, voix de femme qui tient le milieu entre le soprano et le contralto, et qui correspond au baryton.

L'emploi des *mères dugazons* correspond à celui des duègnes dans la comédie.

Les *choristes* sont les hommes et les femmes qui ne chantent que dans les chœurs. Il y a les ténors et les basses, et les soprani et les contralti, qu'on appelle aussi les premiers dessus et les seconds dessus.

Le *coryphée* est un choriste, homme ou femme, plus habile ou mieux doué que ses compagnons au point de vue de la voix, que l'on charge parfois d'un solo plus ou moins développé.

Les grandes villes ont, avec leur troupe lyrique, leur *corps de ballet* avec le maître de ballet, les premières et secondes danseuses, les marcheuses, les danseurs nobles, les mimes, etc.

BOISVILLETTE.

Tsi lo dentistire.

(INÉDIT)

L'est on rudo mau quand on a mau à deints. On ne sà pas iò sè mettrè quand cein vo tint bien adrà; on n'est bin, ni à lo lhi, ni levà, ni su onna chaula et ni nion-cein. On sè tint la djoûta avoué la man à bin on motchào dè catsetta, et on souffrè tant qu'on pào. Et cein que y'a dè pe bête, c'est qu'on sà que cein n'est pas dandzerào; kà jamais nion n'est z'u moo de na radze dè deints; mà quand cein vo tint sein botsi, aie! aie! on s'engrindzè et on frésérà tot. S'on a lo coradzo d'allà tsi cé que trait lè deints, c'est bintout fé, lo mau est vito passà; mà la màiti dào teimps quand on lài va et qu'on peinsè, ein monteint lè z'égras, à la chaula iò on va vo fèrè achetà, à fourgue-nadzo qu'on va vo fèrè dein la gàola, et ài pincès avoué quiet on va vo tenailli et petètrè vo rontrè la deint, ouai! Lo mau seimbiè calà quand on vao teri la senaille, et la màiti dào teimps, se nion ne vo z'a vu, on fà lo capon et on sè revirè. Qu'on est bête! S'on momeint dè vergogne est vito passà, on momeint dè grimace et dè douleu l'est vito assebin, kà la pranta eimpartià dào teimps, on iadzo que la deint que fà mau est frou, on est gari asse rà què bàlla et on sè dit qu'on n'est qu'on tadiè et on taborniò dè ne pas ètrè z'u pe vito la fèrè traîrè; mà se cauquies senannès après on autra deint coumeincè à vo z'eimbètà, on est adè lo mèmo capon et lo mèmo taborniò et on renasquè tant qu'à la derràire dè retornà.

L'est veré que dâi iadzo, quand la deint n'est pas trào crouie, on sè dit qu'on la porà gari et que le porà onco servi; kà on iadzo via le ne pào dièro servi à moodrè, à croussi et à medzi, et quand on est on bocon trào bertso, l'estoma sè détraquè et on est soveint bin eimbètà po cein qu'on ne pào pas medzi dè sorta. Mà c'est tot on commerce quand faut soigni na deint; cein dourè dâi senannès et dâi senannès tant qu'è qu'on aussè tià lo niai et boutsi lo perte et on n'est jamé tranquillo à tsavon.

Ora, lài a dentistire et dentistire! Y'ein a que sont adrà et dègourdi coumeint dâi sindzo, que cein va asse rà qu'on einludzo et quand bin on vâi tot épèlâ quand décotront la deint, ào mein cein est vito fé, tandi que dâi z'autro sont patets coumeint dâi lemacès et n'ont jamé tot fotemassi dévant dè sè décidâ, sein s'einquettâ se vo z'ouïont jeindrè et sicilliâ.

Y'a on part d'ans, on dentistire, soi-disant pe habilo què lè z'autro étai venu s'établi po

on part dè senannès pè chàotrè et coumeint on desâi que ne fasâi rein mau, tsacon allavè vers li. On dzo arrevè d'on veladzo vesin on gaillâ tot einclio, qu'avâi onna grossa mentonière et que demâdè à na fenna que lavavè la buia vai lo bornè:

— Porrià-vo mè derè iò restè cé dentistire que trait lè deints sein fèrè mau, se vo pliè?

— Oh! à voutron serviço, repond la fenna; allâ pi tant qu'âo bet dè la tserràirè et on iadzo vai la derràire màison, teri à gautse et vo volliâi prâo ouèrè criâ lè dzeins.

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

Les bêtes à cornes à la foire de M...

Le village de M... venait d'obtenir la permission d'avoir deux foires par année; c'était un véritable événement pour cette localité, qui voyait dans ce fait une source inépuisable de prospérité. Aussi la Municipalité fit-elle publier un mois avant la première foire, en vue d'en assurer la réussite, que tout individu qui y amènerait une bête à cornes aurait droit à un pot de vin, livrable à l'auberge communale.

L'appât fut si grand, si puissant que de nombreux habitants des environs, qui ne possédaient ni bœufs, ni vaches, amenèrent sur le champ de foire tous les escargots qu'ils avaient pu recueillir.

Il y avait là matière à conflit; on se chamailla beaucoup, on rit encore davantage de cette plaisante aventure et, comme cette première foire avait amené un grand concours d'amateurs, et que tous les cœurs étaient joyeux, le pot de vin fut également accordé aux propriétaires d'escargots.

On nous écrit du Gros-de-Vaud:

« Le régent de notre commune demandait, depuis très longtemps déjà, à l'autorité municipale, de bien vouloir faire construire une étable à porcs, désirant engraisser annuellement un de ces animaux. Ne voyant venir aucune réponse de la Municipalité, notre régent s'adresse au Président du Conseil communal, qui, plus empressé, court chez le syndic, à qui il adresse d'assez vives observations à ce sujet. Le syndic, qui ne veut pas passer pour un négligent, lui répond:

— Mêlez-vous de ce qui vous regarde; quand le cochon sera là, on fera le buaton. »

Notre correspondant a oublié de nous dire ce que le syndic pensait faire de l'animal en attendant qu'il eût un gîte.

Une dame dont les factures restent volontiers en souffrance — demande à sa couturière des renseignements sur une bonne qui, précédemment, avait déjà servi chez elle:

— Cette fille est-elle honnête?

— Tout ce que je puis vous dire, Madame, c'est que chaque fois que je l'ai envoyée chez vous avec une note de fournitures, elle est revenue les mains vides!

L. MONNET.

Les magasins populaires de MAX WIRTH, à Zurich, Bale et St-Gall envoient l'étoffe en quantité tout à fait suffisante pour
6 *essais-mains*, de qualité durable... Fr. 1 50
6 *chemises toile* écru ou blanche... » 6 —
1 *enlourage de lit*, joli choix de modèles... » 4 —
1 *tablier de cretonne*, pouvant se laver, 100 cm. de largeur... » 0 60
ainsi que tous les articles de ménages et pour trousseaux à des prix très avantageux.
Demandez les échantillons aussi des étoffes en laine.
Adresse: Max Wirth, Zurich.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

— Planches à dessin de premier choix. —

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.